

Mairie de Sigogne - <http://www.mairie-sigogne.fr/>

Infos pratiques

Mairie

Horaires :

09H00 - 12H30 du mardi au vendredi

09H00 - 12H00 le samedi. **Secrétaire** : Emmanuelle Dumout



Tél : 05.45.81.60.29

Fax : 05.45.81.01.94

Email : contact@mairie-sigogne.fr

Localisation des salles

Tarifs de localisation 2025

Salle polyvalente, rue Picergent, 16200 Sigogne



Habitants de Sigogne

Contactez la mairie aux heures ouvertes

Responsable : Patrick Ravaudet

En week-end (vendredi, samedi, dimanche)

242? pour la salle 2 (150m2) - cuisine comprise

297? pour la salle 1 (200m2) - cuisine comprise

407? pour les 2 salles - cuisine comprise

Un jour en semaine (lundi à jeudi)

187? pour la salle 2 (150m2) - cuisine comprise

242? pour la salle 1 (200m2) - cuisine comprise

353? pour les 2 salles- cuisine comprise

Associations de Sigogne : 147? par emplacement

S'adresser à la mairie pour les modalités de réservation (cautions...).

S'adresser à la mairie pour les tarifs habitants hors commune.

Salle des jeunes (30 personnes) - rue des charrons - 16200 Sigogne

Réserve aux habitants de la commune

Hors commune : Pour en savoir plus : <http://www.mairie-sigogne.fr/urbanisme-environnement--sigogne-agrandit.html>

Permanences de la Brigade Territoriale Mobile

Tous les vendredis de chaque semaine...

GendTruck : Place de la mairie

Point accueil : Mairie -Salle du conseil



CHAT OU CHIEN PERDU...

Ne contacter pas la gendarmerie, ils ne pourront pas vous aider...

Personne référente pour Sigogne : Maxime Dauvel, conseiller municipal

Tél : 06 71 14 59 29

Lorsqu'un chat ou un chien est trouvé, Maxime se charge de retrouver le nom du propriétaire grâce à la puce de l'animal.

Urbanisme

Les demandes concernant l'urbanisme sont à adresser à la mairie.

Les dossiers sont instruits par l'adjointe chargée de l'urbanisme : Isabelle Terminet

Pour plus de renseignements et de l'aide, prendre rendez-vous auprès du secrétariat.

Dans l'espace des formalités administratives du site de Sigogne, vous pourrez accéder aux formulaires en utilisation.

PLUI - Plan Local d'Urbanisme Intercommunal de Grand Cognac -

en cours

Carte actuelle de zonage du PLUI : SIGOGNE BOURG

SIGOGNE BOIS FAUCON

SIGOGNE LA JARRIE RULLE ST MARTIN LES ESSARTS

(Ancien règlement d'urbanisme de la commune qui peut fournir des indications :

[Règlement du plan local de juillet 2020](#))

LES CERTIFICATS D'URBANISME INFORMATIFS

Les services du droit des sols de Grand Cognac n'instruisent plus les Certificats d'Urbanisme informatifs.

Un accès à Mon Territoire a été mis en ligne sur le site internet de Grand Cognac afin de vous permettre de vous informer sur les règlements d'urbanisme en vigueur sur notre commune de Sigogne concernant les parcelles qui vous intéressent.

LES DEMANDES D'AUTORISATIONS D'URBANISME



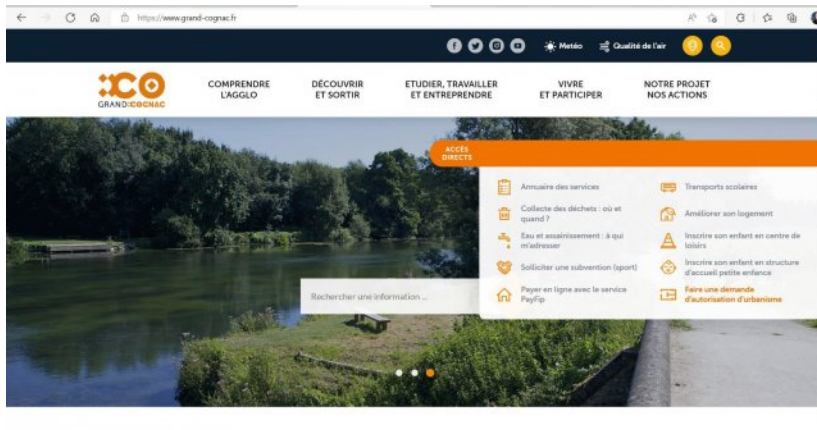
Les déclarations préalables de travaux

Les permis de construire

Des dépôts en ligne : Allez sur le site <https://www.grand-cognac.fr>



**Cliquez sur l'onglet
"accès direct"**



**Cliquez sur « Faire une d
emande d'autorisation
d'urbanisme »**



**Vous arrivez sur la
page « l'instruction du d
roit des sols » et vous d
éroulez la page.**

**Un outil à votre d
isposition :
[mon territoire](#)**



<https://www.grand-cognac.fr/vivre-et-participer/urbanisme/linstruction-du-droit-des-sols>

[URBANISME : dossier fiscal](#)

[Commentaire acquitter une taxe ou une redevance pour votre projet](#)

La Déclaration des Éléments Nécessaires au Calcul de l'Imposition (DENCI) n'a plus à être renseignée pour toute demande d'autorisation d'urbanisme déposée à compter du 1er septembre 2022, sauf cas particuliers.

Le pétitionnaire effectuera la déclaration de la taxe d'aménagement directement auprès des services fiscaux dans les mêmes conditions que les déclarations des changements fonciers prévues par l'article 1406 du Code Général des Impôts, c'est à dire dans les 90 jours à compter de la réalisation définitive des travaux, sur l'espace sécurisé du site www.impots.gouv.fr via le service "Gérer Mes Biens Immobiliers" (GMBI).

Aides financières pour un projet d'amélioration du logement

CAUE - Conseil Architecture Urbanisme Environnement -

Trois architectes et deux conseillers énergie du CAUE sont à votre disposition par téléphone ou sur rendez-vous. Ils vous préparent à formuler vos exigences esthétiques et fonctionnelles. Parce que vous souhaitez économiser de l'énergie ou de l'employer une énergie renouvelable, ils vous renseignent sur la réglementation, les démarches administratives, les aides financières.

Ils vous informent gratuitement et en toute indépendance.

ÉCOSSAIS

Élaboration du schéma de cohérence territoriale

Pour mieux comprendre : <http://cognac.proscot-eau.fr/>

Gestion des déchets

Déchetterie

JARNAC

Tél. 05 45 81 72 45

LUNDI 9h00-12h00 14h30-18h30 - MERCREDI 8h30-12h00 - JEUDI 8h30-12h00 VENDREDI 8h30-12h00 - SAMEDI 8h00-12h00 15h00-19h00

Ramassage des ordures ménagères

/ le mercredi matin

Sacs jaunes : le mardi matin, toutes les semaines paires.

Nous vous rappelons qu'il est préconisé de sortir les sacs la veille du ramassage.

Lorsque la semaine de collecte comporte un **jour férié**, les collectes sont toutes décalées d'une journée à partir du jour férié. Décalage identique pour les ordures ménagères.

Une distribution de sacs jaunes a lieu une fois / an sur votre commune en porte à porte. Si besoin, vous pouvez en récupérer auprès de la mairie de votre domicile et dans l'une de nos 6 déchèteries. Les sacs jaunes sont disponibles à la mairie.

Site : <https://www.grand-cognac.fr/vivre-et-participer/gestion-des-dechets/connaitre-les-jours-de-collecte-et-les-points-dapports>

Collectionneur de verres :

Sigogne : Impasse Monte au Banc & sur le parking du cimetière.

Rulle : Rue de Noues. (lieu)

Bois Faucon : Rue des Petites Gourmandières.

La Jarrie : Rue du Noyer Vert. (lieu)

Trier et collecter :

<https://www.grand-cognac.fr/vivre-et-participer/gestion-des-dechets>